

# FEC 4.0

Une solution innovante pour  
analyser votre fichier  
des écritures comptables

## Enjeux et valeur ajoutée

### Mise en conformité

Depuis le 1er janvier 2014, les entreprises ont l'obligation de remettre leur comptabilité **sous forme dématérialisée** : Le Fichier des Écritures Comptables (FEC)

Le FEC doit en principe être remis lors de la première visite du vérificateur en cas de vérification de comptabilité et dans un délai de 15 jours en cas d'examen de comptabilité.

Une utilisation accrue du FEC qui pourrait être joint aux déclarations fiscales dans un futur proche et voir le nombre des champs augmenté.

**Risque de pénalité de 10%** appliquée sur les rehaussements prévue en cas de retard ou de non-conformité du fichier avec un minimum de 5 000€ (voire recours à la procédure d'opposition à contrôle fiscal assortie de la pénalité de 100%).

La qualité et la conformité du fichier sont la plupart du temps mis en cause dans les cas de rejet de comptabilité.

### Analyse et maîtrise des données

Le FEC est le **point d'entrée** des contrôles fiscaux

Le vérificateur utilise le FEC pour :

- Faire des rapprochements avec les déclarations
- Identifier les sujets à risques
- Evaluer les enjeux et les opportunités

Le FEC doit être utilisé par les entreprises dans un **objectif de maîtrise des données comptables et fiscales**.

# Un outil innovant vecteur de la transformation digitale

## Transformation digitale

Le FEC 4.0 est une plateforme digitale évolutive qui, à l'aide de plus de **150+ tests techniques, comptables et fiscaux** et de ses outils d'analyse, qui permet :

1. De détecter en amont les risques de non-conformité du FEC et d'éviter les pénalités voire le rejet du FEC
2. D'identifier certains **risques fiscaux** en lecture directe dans le FEC
3. D'anticiper, en s'inspirant de la démarche d'analyse du FEC des vérificateurs, certains sujets fiscaux et les questions qui seront soulevées par le vérificateur
4. De réaliser une analyse personnalisée du FEC sur des enjeux ou des thématiques fiscales propres à votre société

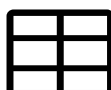
## Comment ça marche ?



Un transfert sécurisé des données



Réalisation automatisée des tests



Un rapport clé en main mis à disposition de l'entreprise



Analyse des résultats par les équipes PwC et personnalisation



**Le FEC 4.0, Un outil vecteur de la transformation digitale des équipes comptables et fiscales**

# Des tests personnalisés

## Des rapports d'analyse

Nos rapports permettent d'avoir une **vue synthétique** des thématiques identifiables mais également de plonger dans la donnée (accès à l'intégralité des écritures associées au sujet)

Les tests sont adaptés au PCG et PCEC.

Le moteur de recherche et d'analyse syntaxique de l'outil permet de personnaliser les tests, voire de créer des axes d'analyse propres au contexte fiscal de chaque société ou à son secteur d'activité.

La liste des tests se conçoit comme évolutive pour permettre une adaptation aux méthodes et axes d'investigation de l'administration et aux enjeux propres de chaque entreprise.



## Atelier interactif d'analyse des résultats « FEC 4.0 »

### Un échange interactif

À travers une pédagogie nouvelle, nous pouvons vous présenter et échanger sur les résultats des analyses « FEC 4.0 » dans le cadre d'un atelier interactif dans une de nos Deltaroom.

Ce type d'atelier est l'occasion de :

1. Présenter les résultats de manière interactive en utilisant nos outils de data visualisation
2. Apporter des éclairages de nos experts en fiscalité
3. Fiabiliser votre dispositif de préparation et les données de votre FEC

### Deltaroom, un lieu pour une restitution interactive

Tout a été pensé pour favoriser la convivialité, l'idéation, la restitution instantanée et la prise de décision rapide.



# Une équipe dédiée

Une équipe dédiée aux sujets de la fiscalité dématérialisée et aux contrôles fiscaux informatisés

Une équipe forte de plus de 10 ans d'expérience sur ces sujets avec le support de toutes les expertises du cabinet

Impôt sur les sociétés

Fiscalité dématérialisée

CFCI

Taxes  
locales

Fiscalité bancaire et  
financière

Fiscalo-comptable

TVA- PAF

## Vos contacts

**Vos interlocuteurs habituels au sein de PwC Société d'Avocats, ou l'un des spécialistes suivants se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire :**

---

### Jean Sayag

Avocat - Associé  
jean.sayag@pwcavocats.com  
Tél. 06 08 90 86 32

### Lisa Fécard

Avocat - Directeur  
lisa.fecard@pwcavocats.com  
Tél. 06 43 06 14 83

### François Ladousse

Avocat - Directeur  
francois.ladousse@pwcavocats.com  
Tél. 06 89 53 33 51

---

### Yves Tuleau

Avocat - Of Counsel  
yves.tuleau@pwcavocats.com  
Tél. 06 14 67 11 84

### Samuel Briche

Senior Manager  
samuel.briche@pwcavocats.com  
Tél. 06 89 98 24 42